

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Quarante-neuvième (extraordinaire) session, Siège de l'OMS, Genève, 26-27 Septembre 2001
commençant à 9h30 mercredi 26 septembre*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 01/49/1
2.	Examen des questions non achevées à la 24e session de la Commission du Codex Alimentarius:	
	a) Avant-projet de normes et textes apparentés, à l'étape 5	ALINORM 01/21 Partie II et Addendum Séries CAC/LIM
	b) Propositions pour l'élaboration de nouvelles normes et/ou textes apparentés	ALINORM 01/21 Partie III
	c) Questions découlant des rapports des Comités du Codex et Groupes spéciaux	ALINORM 01/21 Partie IV et Addendum Séries CAC/LIM
3.	Mise en oeuvre des décisions de la Commission concernant le Projet de cadre stratégique - Avant-Projet de plan à moyen terme pour 2003-2007 et du Plan d'action du Président	CX/EXEC 01/49/2
4.	Autres questions	
5.	Adoption du rapport	

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. Les documents de sessions du Codex sont également téléchargés sur Internet à l'adresse suivante: www.codexalimentarius.org

NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Adoption de l'ordre du jour:** Conformément à l'Article V.2 du Règlement intérieur de la Commission, le premier point figurant à l'ordre du jour est l'adoption de ce dernier.
2. **Examen des questions non achevées à la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius:** À sa vingt-quatrième session, la Commission n'a pas réussi à achever l'examen des Avant-Projets de normes qui lui avaient été soumis pour examen à l'étape 5, des questions qui lui avaient été soumises par les Comités du Codex et des propositions d'élaboration de nouvelles normes et textes apparentés. Elle a donc demandé aux Directeurs généraux de convoquer une session extraordinaire du Comité exécutif à une date rapprochée, pour qu'il examine les questions à sa place, de façon à ne pas retarder les travaux des comités. Les documents soumis à la Commission et référencés ALINORM 01/21 et CAC/LIM feront l'objet de cet examen.
3. **Mise en oeuvre des décisions de la Commission concernant le Projet de cadre stratégique - Avant-Projet de plan à moyen terme pour 2003-2007 et Plan d'action du Président:** Rapport du Secrétariat.
4. **Autres questions:** Conformément à l'Article V.5 du Règlement intérieur de la Commission, tout membre du Comité exécutif peut proposer l'inscription à l'ordre du jour de questions spécifiques présentant un caractère d'urgence.
5. **Adoption du rapport:** Conformément à l'Article VIII.1 du Règlement intérieur de la Commission et selon la pratique établie, le Comité exécutif sera invité à adopter le rapport de sa quarante-neuvième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.

CALENDRIER

Mercredi 26 Septembre Points 1 à 4

Jeudi 27 Septembre Point 5
